

Compte rendu de la commission thématique n° 1

Révision du SAGE de l'Automne – version 2



MAÎTRE D'OUVRAGE : SAGEBA

INTITULÉ DE L'AFFAIRE : Révision du SAGE de l'Automne

NOM DU RÉDACTEUR : CÉLINE VIEILLARD

LIEU DE LA REUNION : MORIENVAL

DATE DE LA RÉUNION : 06/01/2012

DATE D'ETABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 25/01/2012

Nom	Société / organisme / collectivité / unité	E-mail
VORBECK Jean-Paul	DREAL Picardie	Jean-paul.vorbeck@developpement-durable.gouv.fr
CAUVIN Juliette	DREAL Picardie	juliette.cauvin@developpement-durable.gouv.fr
NICOLAS Germain	SAGEBA	Nicolas7g@orange.fr
MAY Jacques	Maire de Béthisy-Saint-Pierre Vice Président de la CCBA	Jacques.may@infonie.fr
MOLINIÉ Léa	Agence de l'Eau Seine Normandie	Molinie.lea@aesn.fr
DELCOURT Carole	CCI territoriale de l'Aisne	c.delcourt@aisne.cci.fr
ALEXANDRE Soufian	Conseil Régional de Picardie	salexandre@cr-picardie.fr
VEQUES Jean-François	Département de l'Oise	Jean-francois.veques@cg60.fr
GASTON Mathilde	SAGEBA	ingenieurautomne@orange.fr 03 44 88 49 48
MILLAIR Laurent	SAFEUGE, Chef de projet	laurent.millair@safége.fr
VIEILLARD Céline	SAFEUGE, Ingénieur de projet	celine.vieillard@safége.fr

OBJET DE LA RÉUNION :

Réunion de travail pour définir le scénario tendanciel d'évolution du bassin versant de l'automne d'ici à 2022 concernant la problématique socio-économique du territoire.

Pour mémoire : le scénario tendanciel est le scénario d'évolution sans aucune politique supplémentaire à celles menées actuellement ou en cours de mise en œuvre.

M. MILLAIR a rappelé brièvement la démarche et les objectifs de la révision du SAGE et présente un bilan de la prospective retenue dans la première version du SAGE (2003). Puis il a présenté différentes propositions pour échanger sur le scénario tendanciel pour 2022.

La présentation PowerPoint diffusée en réunion est rappelée en annexe.

Évolution du climat et des précipitations

M. MAY explique qu'il considère que les modèles mathématiques amènent des erreurs. Mais il faut en tout cas se référer aux données disponibles.

M. VORBECK a remarqué ces dernières années une fréquence plus importante de perturbations notamment au niveau des sécheresses ou des inondations (augmentation des arrêtés de ruissellement et coulées de boues). Ainsi, il considère que 20 % de précipitations en moins est plausible, c'est une bonne base de travail.

Il existe par ailleurs une culture inondation forte en Picardie et il est important de rappeler que les tendances sur les extrêmes n'excluent pas de vivre dans les prochaines années un ou des événements catastrophiques.

M^{me} MOLINIÉ rappelle que ces dernières années ont apporté des recharges différentes et donc il est important de tenir compte de la variabilité interannuelle.

Une discussion collective est par ailleurs lancée sur le fait que des hausses de précipitations en hiver ne conduiraient pas automatiquement à une meilleure recharge des nappes. Celle-ci dépend de la capacité de la pluie à s'infiltrer dans le sol, or il a été constaté même récemment, que des événements intenses conduisaient à des ruissellements rapides vers les cours d'eau ou que des précipitations neigeuses n'avaient pas forcément non plus contribué à la recharge.

Synthèse : les hypothèses présentées sont validées soient :

- hausse généralisée des températures ;
- baisse saisonnière des précipitations : Des épisodes de sécheresse plus courants et plus forts.

Ainsi, il faut considérer que les dernières années ne seront plus exceptionnelles d'un point de vue climatique mais proches de la norme.

Évolution de la population

M. MAY précise que l'évolution de la population à Béthisy-Saint-Pierre était faible jusqu'à maintenant.

De nombreux projets à venir pourront modifier cette tendance :

- Liaison RN2-RN31 : sa construction sera tout juste finie dans environ 10 ans, donc l'influence sur l'évolution de la population d'ici 2022 est modérée ;
- Aménagement de la ligne ferroviaire de fret entre Ormoy-Villers et Verberie (et Compiègne) en ligne pour passagers, afin de relier Crépy-en-Valois à Compiègne : le projet est freiné pour l'instant à cause de problèmes financiers ;
- Port Fluvial à Longueil-Sainte-Marie.

De plus, l'attractivité en termes d'emploi de Roissy pourra entraîner un transfert de personnes de Paris vers la vallée de l'Automne. Le fait que la vie est moins cher et plus agréable dans la vallée de l'Automne par rapport à la région parisienne est également un facteur de mutation géographique.

Le fond de vallée ne peut se développer que faiblement car techniquement il reste peu de place.

Dans le PLU de la commune (en cours de finalisation), il est prévu un développement en centre ville d'un lotissement important et aucun développement vers l'extérieur du fait de la présence d'une zone Natura 2000 et de la volonté de ne pas consommer des terres agricoles.

Il a noté un vieillissement de la population. Mais les nouveaux arrivants sont souvent des familles avec enfants.

M. NICOLAS explique que des outils d'estimation de l'évolution de la population sont développés en ce moment sur différentes villes ou communautés de communes, mais pas à l'échelle du bassin versant. Il conseille de se baser sur les SCOT concernant le bassin versant.

M. VEQUES a assisté à une réunion où les objectifs de l'État ont été exposés : ils sont plus hauts que ceux des collectivités et un accroissement plus fort a été observé ces dernières années.

Il considère le scénario 2 bis comme celui le plus réaliste car il prend en compte les tendances calculés par rapport aux projets.

M. ALEXANDRE explique que le projet de PADD du SCoT de la CCVCFR prévoit une augmentation de la population de 3 400 habitants d'ici 2025/2030 (compte tenu du nombre de logements prévus), soit 2800 à Villers-Cotterêts.

Synthèse : Nous ne retenons pas de scénario de perte de population (dit scénario de rupture). Le scénario 2 bis est privilégié mais il est conseillé de l'actualiser en prenant mieux en compte les données des SCOT, notamment celui de la CCBA dont les premiers éléments formalisés commencent à être diffusés. La tendance validée est donc celle d'une reprise de la croissance de la population (plus forte que sur la décennie 2000-2010) tout en restant toutefois modérée (logement individuel plutôt que collectif).

Nous avons reçu les hypothèses de développement démographique concernant la basse Automne le 23/01/12 (étudié dans le cadre de l'élaboration du SCOT du SMBAPE).

Évolution de l'emploi – activités industrielles et commerciales

Dans le PLU de la commune de Béthisy-Saint-Pierre, il est prévu l'implantation de deux zones d'activités économiques pour accueillir des petites et moyennes entreprises.

M^{me} DELCOURT explique que l'augmentation du pétrole et donc du coût des transports engendre un ralentissement des projets. Elle confirme qu'en effet entre 1999 et 2008, la tendance a été moins importante que prévu et que des projets d'aménagement ont pris du retard. Malgré la disparition d'activités à Villers-Cotterêts, il existe une volonté forte de garder et de renforcer les activités (de la surface est disponible) mais plutôt pour des petites et moyennes entreprises : création d'un bâtiment relais et extension de la ZA des Verriers.

Le SCot de la CCVCFR préconisera un soutien de la filière bois (forêt de Retz).

M. VEQUES suggère que la crise pourrait être un frein à des projets de développement.

M. MAY explique que l'UTC de Compiègne peut engendrer la création de nouvelles petites entreprises par des jeunes dans les thématiques des nouvelles technologies ou du service mais pas industrielles.

M. NICOLAS rappelle que l'industrie a énormément chuté il y a quelques années. Ainsi, la tendance ne pourra pas être tant à la baisse qu'elle a été.

Synthèse : Les membres de la commission s'accordent à dire qu'il n'existe pas de grands projets d'installations d'activités industrielles à leur connaissance. Ils confirment par ailleurs que les activités visées et envisagées dans les zones prévues par les PLU et les SCOT sont de type : petites unités de commerces ou de services. La tendance est vers la création de nouvelles petites unités d'activités et il n'y a pas de tendance de création d'entreprise fortement polluante.

Évolution de l'occupation des sols

Logement

M^{me} DELCOURT explique que la tendance est à la décohabitation. Le nombre de logements augmente plus vite que la population.

À Villers-Cotterêts, les logements sociaux ne sont pas assez importants et un projet de construction est prévu sur d'anciennes friches. Par ailleurs, la CCVCFR prévoit l'aménagement d'une zone de 50 ha au Nord-Ouest de Villers-Cotterêts, afin de créer des logements et de l'activité, ainsi que d'y implanter des équipements publics.

Dotée de la compétence habitat/logement (comprenant l'élaboration d'un PLH) et lancée dans l'élaboration de son SCot, la CCVCFR souhaite enclencher une réflexion poussée sur le thème du logement afin de compléter le diagnostic, le PADD et le futur DOO du SCot, et d'étudier l'opportunité de se doter d'un PLH et du programme d'actions territorialisées qu'il comporte.

Sur la commune de Béthisy-Saint-Pierre, il est prévu le développement de logements en petit collectif et très peu en collectif. Les demandes majoritaires sont pour des deux pièces, mais M. May souligne que les besoins peuvent être très différents selon les communes et notamment selon leur taille.

M. NICOLAS pense qu'il y aura de la densification mais qu'elle sera différente selon les communes. Les tailles des parcelles ont tendance à diminuer, notamment parce que les personnes ont moins le temps pour l'entretien du terrain.

Synthèse : concernant le logement, il ressort que les maires ont conscience qu'il faut :

- moins toucher aux terres agricoles (que dans le passé) ;
- plus se tourner vers les friches et donc densifier les secteurs déjà habités.

Des projets consommateurs de terres sont toutefois confirmés en cohérence avec les prévisions des SCOT.

Entreprises et industries

Le CCI a la volonté d'aider au développement de grandes zones d'attraction économique à proximité de bassins d'habitats.

M. NICOLAS est au courant d'un projet de reprise d'une friche industrielle à Crépy sur 5 ha, pour y installer de nouvelles entreprises.

M. ALEXANDRE précise que la région va accompagner financièrement une étude de la ville de Villers-Cotterêts sur des terrains en friche derrière la gare en 2012 (étude de définition d'un projet d'aménagement globale pour le secteur Silo / Gare).

De plus, la Région, au vu du taux de remplissage des ZA financées par le passé, va favoriser l'aide à l'implantation des entreprises sur les territoires picards et la reconversion des friches industrielles, plutôt que le financement de nouvelles ZA.

Concernant les terrains de l'ancienne sucrerie, le porteur du projet de renaturation des bassins est décédé. Le propriétaire des terrains souhaitait y installer une décharge mais la DDT a directement refusé ce projet. Il y a un captage d'eau potable à proximité de ces terrains, donc les projets devront être compatibles avec la protection des eaux captées.

M^{me} MOLINIÉ n'a pas regardé en détail la partie sur l'Automne du scénario 2015 de l'Agence de l'eau. Elle nous tiendra au courant s'il y a des éléments intéressants, mais confirme à première vue que les tendances étaient plutôt basées dans ce dernier sur un ralentissement du secteur industriel.

Synthèse : la tendance est vers l'augmentation du nombre des petites entreprises et du commerce, mais surtout d'un relatif statut quo sur 10 ans en attendant le désenclavement de la vallée.

Agriculture

Le grand inconnu est l'évolution de la PAC.

M. MAY explique qu'il existe une commission en préfecture sur la gestion du problème de consommation des terres arables.

M. NICOLAS indique qu'il y a des problèmes liés aux prélèvements du fait de l'augmentation des arrêtés sécheresse.

M. VORBECK précise que les agriculteurs devront adapter leurs pratiques aux changements de conditions météo. Les diminutions de l'emploi dans l'agriculture étaient liés notamment à la dynamique d'âge et on peut dire que l'on est arrivés à un palier.

Synthèse : la tendance est à l'augmentation des tailles des exploitations et à la diminution des emplois, jusqu'à l'arrivée à un palier.

Grands projets d'aménagements sur le territoire (réseaux / tourisme)

M. NICOLAS précise que le projet de gazoduc devrait suivre le fuseau de la RN2 en projet.

Une réunion d'information aura lieu fin janvier. M^{me} GASTON pourra nous apporter des éléments suite à cette réunion.

M. MAY explique que la viabilité du projet d'une centrale thermique à Verberie dépend de l'avis de l'État et l'État ne se prononce pas pour l'instant. Ainsi, on ne peut pas dégager une tendance quant à sa réalisation ou non. Il s'agira donc uniquement d'un point de vigilance.

M. VEQUES précise que le périmètre d'extension du PNR a été acté par la région. Il manque encore la validation de l'État. Ce nouveau périmètre concerne Verberie, Saintines, Saint Sauveur, etc. Les études réglementaires sont réalisées ou en cours de finalisation.

Certaines communes du futur périmètre ont exprimé l'intention de ne pas adhérer au PNR. Il conviendrait de s'adresser à Madame Capron, Directrice du PNR, pour de plus amples renseignements.

La commune de Béthisy-Saint-Pierre a des projets pour développer le tourisme lié aux randonneurs et aux cyclistes.

Dans différentes communes (Villers-Cotterêts, Crépy-en-Valois, Béthisy-Saint-Pierre), des lignes de transports urbains et de TAD sont ou vont être mises en place.

Synthèse : la commission confirme un relatif statu quo en termes de grands projets d'aménagement du territoire et un développement touristique modéré axé sur la nature et les liaisons douces (en cohérence avec les caractéristiques de la vallée de l'Automne).